

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

En exécution de l'arrêté du président de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo en date du 16 décembre 2024, **une enquête publique portant sur le dossier de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Georges-des-Coteaux** aura lieu :

**Du lundi 06 janvier 2025 à 9h30
au lundi 27 janvier 2025 à 17h00**

Afin de conduire cette enquête publique, **Monsieur Alain MORISSET a été désigné en tant que commissaire-enquêteur**, et Monsieur Jean-Jack FEVE en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, **par décision du président du Tribunal Administratif de Poitiers en date du 05 novembre 2024.**

Le siège de l'enquête publique est situé à Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, au 12 boulevard Guillet Maillet, CS 90316, 17107 SAINTES CEDEX.

Le dossier est consultable :

- **En version informatique**, sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/5872>, lien également accessible depuis <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/urbanisme/557-enquetes-publiques-plan-local-d-urbanisme> et <https://www.saintgeorgesdescoteaux.fr>
- **En version papier**,
 - au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, au 12 boulevard Guillet Maillet, CS 90316, 17107 SAINTES CEDEX, aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)
 - à la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux, au 11 Grand'Rue, 17810 SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX, aux jours et heures d'ouverture au public (le lundi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le mardi de 8h30 à 12h00, les mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00)

Le dossier d'enquête publique sera également consultable depuis un poste informatique mis à disposition du public au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo à l'adresse, jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations :

- **sur le registre dématérialisé** consacré à cette enquête publique (<https://www.registre-dematerialise.fr/5872>), lien également accessible depuis <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/urbanisme/557-enquetes-publiques-plan-local-d-urbanisme> et <https://www.saintgeorgesdescoteaux.fr>
- **sur les registres d'enquête publique** établis sur feuillets non mobiles, mis à sa disposition à l'accueil du siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo et de la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux
- **par voie postale** en adressant un courrier à l'attention du commissaire-enquêteur au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo
- **par courrier électronique** à l'adresse enquete-publique-5872@registre-dematerialise.fr

Monsieur Alain MORISSET, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

- **vendredi 10 janvier 2025, de 16h00 à 18h00, à la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux**
- **jeudi 16 janvier 2025, de 10h00 à 12h00, au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo**
- **lundi 27 janvier 2025, de 15h00 à 17h00, à la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux**

Au terme de cette enquête publique, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, ainsi que sur son site internet (<http://www.agglo-saintes.fr>), à la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux et à la préfecture de Charente-Maritime pendant un an. Consécutivement à cette procédure, le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Georges-des-Coteaux, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire à la majorité des suffrages exprimés.